

Légende : Répartition des rôles/missions

 À faire par le bénéficiaire

 À faire par le PETR

 À faire par le prestataire

Travaux engagés et/ou achevés depuis moins d'1 an					
1	Remplir et transmettre au PETR la fiche navette*				
2	Transmettre la fiche navette au prestataire				
3	Conventionner avec le PETR* <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"></td> <td>Délibération</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Convention et avenants le cas échéant</td> </tr> </table>		Délibération		Convention et avenants le cas échéant
	Délibération				
	Convention et avenants le cas échéant				
4	Transmettre au prestataire** avant validation/paiement des justificatifs ou le plus tôt possible au fil de l'eau <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"></td> <td> Pièces justificatives d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Devis ○ Acte d'engagement ○ Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DGPF) ○ Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ○ Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) </td> </tr> <tr> <td></td> <td> Pièces justificatives d'achèvement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Factures ○ Décompte Général Définitif (DGD) ○ Procès-Verbal (PV) de réception de travaux </td> </tr> </table>		Pièces justificatives d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Devis ○ Acte d'engagement ○ Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DGPF) ○ Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ○ Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) 		Pièces justificatives d'achèvement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Factures ○ Décompte Général Définitif (DGD) ○ Procès-Verbal (PV) de réception de travaux
	Pièces justificatives d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Devis ○ Acte d'engagement ○ Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DGPF) ○ Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ○ Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) 				
	Pièces justificatives d'achèvement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Factures ○ Décompte Général Définitif (DGD) ○ Procès-Verbal (PV) de réception de travaux 				
5	Faire réaliser les contrôles de conformité COFRAC si nécessaire				
6	Déposer le dossier de demande de CEE auprès du Pôle National des CEE (PNCEE)				
7	Verser le produit de la vente issue de la valorisation des CEE au PETR				
8	Verser la part du produit de la vente au bénéficiaire selon la répartition définie par convention				

*Les documents sont téléchargeables sur le site internet du PETR ou en cliquant [ici](#).

**Les coordonnées du prestataire seront communiquées par le PETR en fonction de chaque projet à réception de la fiche navette.